

Les avantages de travailler au Beau Vallon



Travailler au Beau Vallon, c'est bénéficier de nombreux avantages :

- Une institution à taille humaine.
- Un équilibre entre vie privée et vie professionnelle et stabilité des horaires.
- Un accueil et un accompagnement professionnel et personnalisé dans chaque département.
- La possibilité de suivre de nombreuses formations continues.
- Des possibilités de mobilité interne et d'évolution de carrière.
- Un environnement de travail convivial dans un cadre verdoyant.
- Des chèques-repas d'une valeur de 7,5€.
- Des jours de congés maison et d'ancienneté supplémentaires aux congés légaux et jours fériés (jusqu'à 9 jours selon l'ancienneté).
- Une valorisation de votre expérience professionnelle.
- Une valorisation salariale des prestations réalisées en horaire dit inconfortable.
- Une progression annuelle de la rémunération brute jusqu'à 35 ans d'ancienneté.
- De nombreux projets innovants.
- Un remboursement total pour les déplacements domicile-lieu de travail à vélo et partiel pour les déplacements faits en voiture.
- Un abonnement de train ou de bus remboursé à 100% pour les trajets domicile-travail.
- Un parking gratuit ainsi que des emplacements vélo sécurisés et à l'abri.
- Un self-service dynamique qui propose des repas sains et variés au fil des saisons.
- Des activités régulières axées sur le bien-être des travailleurs.
- Des réductions dans plusieurs magasins, restaurants et cinémas de la région grâce à la carte de l'Amicale.
- La possibilité de faire du télétravail selon la fonction.
- Des places prioritaires dans une crèche indépendante, située sur le site de l'hôpital.
- Un accès prioritaire à des stages de l'ADSL et une participation financière du Beau Vallon.

